



à gauche : essai de restitution en couleur de l'arnois de Renaud (dessin Jérôme Marche).
en filigrane : sceau équestre de Renaud de Bourgogne.

Renaud de Bourgogne

« Nulle terre sans seigneur »

Un seigneur querelleur

Au Moyen-Âge dans le système de la féodalité, les gens vivent sous l'autorité d'un seigneur qui leur assure survie et protection. En contrepartie, ils sont tenus de lui verser des redevances et sont assujettis à son autorité (justice, corvées, taxes diverses).

Renaud de Bourgogne appartient à la famille de Chalon, l'une des plus prestigieuses de la Comté. Il incarne alors l'autorité féodale dans les trois seigneuries de Belfort, Montbéliard et Héricourt et sur le reste de ce très grand ensemble de domaines, à cheval sur la Porte de Bourgogne et le nord de la Comté.

Renaud de Bourgogne est représenté sur le sceau équestre comme le parfait chevalier en action. Né vers 1250, il apparaît comme un personnage belliqueux, toujours en guerre contre le roi de France, l'empereur allemand, l'évêque de Bâle, ou encore l'abbé de Murbach.

Ce chevalier entretient une petite cour composée d'hommes de confiance, de vassaux, de valets et de serviteurs. Marié à Guillemette de Neuchâtel, comtesse de Montbéliard, Renaud sera père de quatre enfants, trois filles : Jeanne, Alix et Marguerite et un garçon, Othenin.

Ce dernier, jugé faible d'esprit, ne pourra lui succéder. Renaud de Bourgogne meurt en 1321. Dans son testament il a demandé à être enterré à l'abbaye de Baume-Les-Messieurs (Jura) qu'il a dotée de rentes et de 1000 livres.

Un gisant évocateur

Sur le tombeau du comte Renaud figure un gisant le représentant au-dessus d'un socle imposant décoré de quadrilobes. Comme le veut la tradition chrétienne, le personnage est orienté à l'est. Il est sculpté avec tous les attributs de sa fonction de chevalier.

Dès le XI^e siècle, le chevalier se couvre d'une cotte de mailles appelée haubert, faite de milliers d'anneaux de fer rivetés descendant jusqu'à mi-cuisse. Elle recouvre Renaud des pieds à la tête. Cette cotte assure protection et bonne liberté de mouvement malgré ses 15 à 20 kg. Elle épouse bien les formes du corps mais sa souplesse a pour inconvénient que les coups peuvent briser les os ou endommager les organes internes.

Ce tricot de fer s'accompagne souvent d'un camail, sorte de cagoule également en mailles qui tombe sur les épaules.

Il peut être libre ou faisant partie intégrante de la cotte de mailles.

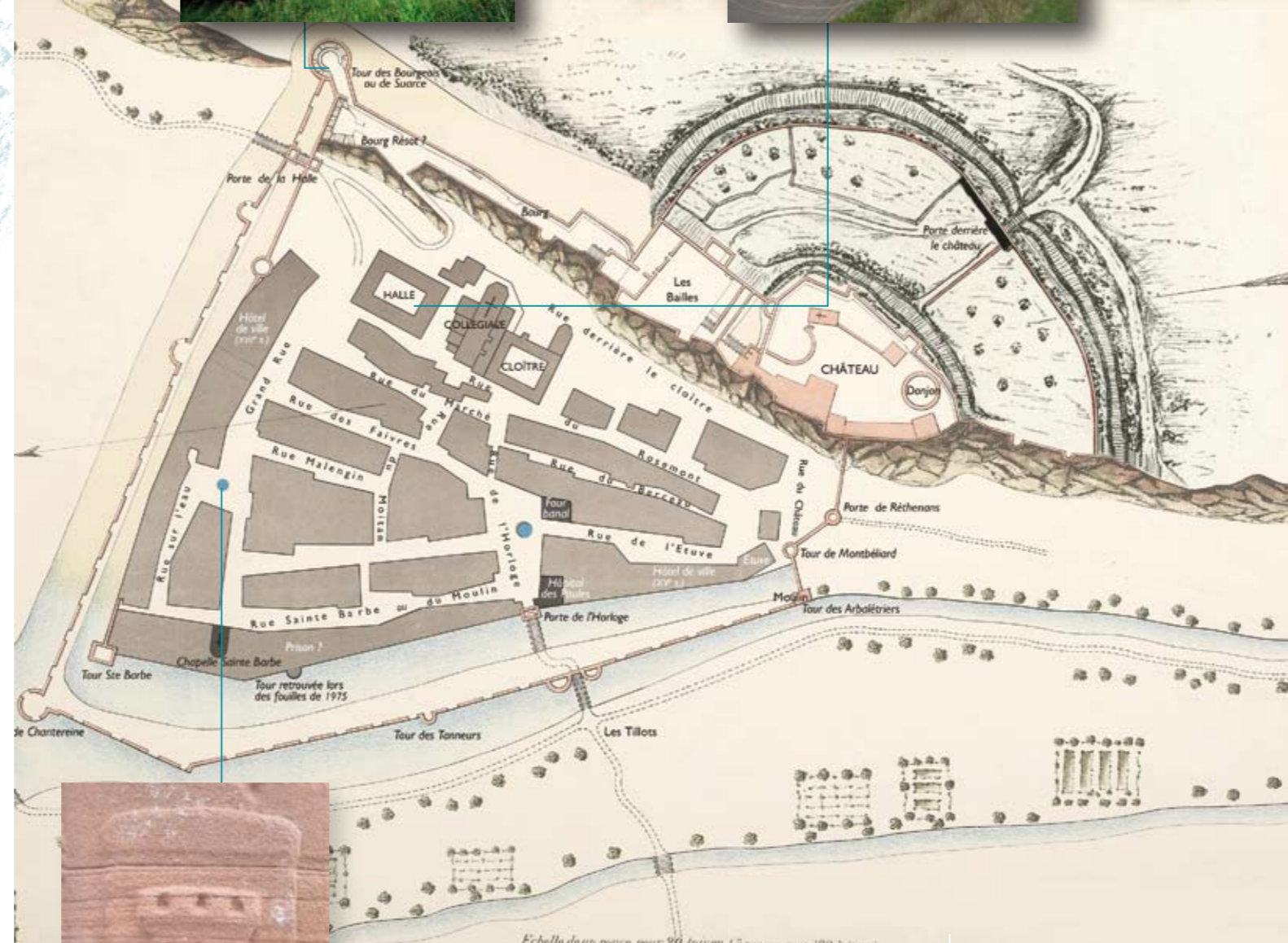
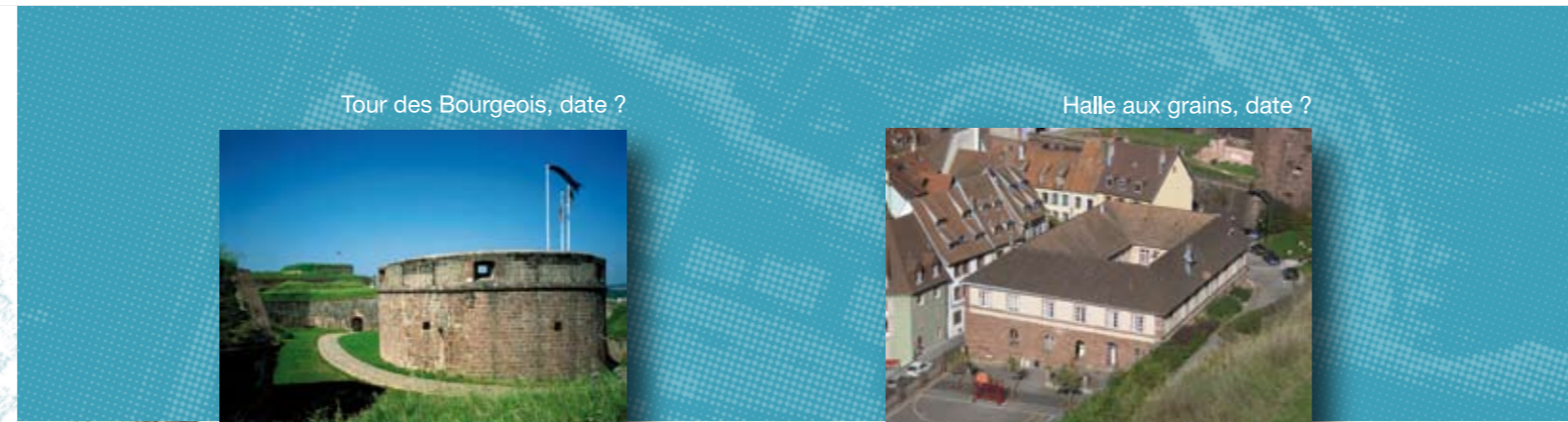
Renaud porte aussi et sans doute sous le haubert, le gambison, vêtement d'étoffe épaisse souvent rembourré de filasse et matelassée. C'est lui véritablement qui absorbe les coups, la maille ne faisant qu'empêcher la coupe des coups de taille.

Sur le gisant de Renaud nous pouvons l'apercevoir, mais moins bien que la cotte d'armes, vêtement qui était aux couleurs des armes du combattant et permettait de l'identifier dans la mêlée.

Sa tête repose sur son heaume, pourvu d'un grand cimier. Il s'agit d'un heaume de joute plus lourd et plus protecteur que celui porté au combat.

Son blason aux armes des Chalon, figure sur ses ailettes d'épaule et sur l'écu placé à sa gauche. Son épée, à quillon droit est placée à ses côtés. Il ne la tient pas sur lui comme les gisants des chevaliers morts au combat. Les pieds, équipés d'éperons à pointe, s'appuient sur un lion symbole de force et/ou d'espérance.

Tombeau avec gisant de Renaud de Bourgogne visible dans l'église abbatiale de Baume-les-Messieurs, Jura.



Armoiries de Belfort visibles place de la petite fontaine

Une bourgade au pied de son château

À la fin du XIII^e siècle, Belfort n'est qu'une petite bourgade, blottie au pied de la roche sur laquelle s'élève le château construit par le comte de Montbéliard. Elle apparaît comme bien protégée par une enceinte flanquée de tours, par un fossé en partie inondé et côté est par son château.

Le rempart est percé de trois portes qui permettent l'accès à la ville : la porte de la halle au nord, la grande porte à l'ouest appelée également porte de l'horloge et la porte de Rethenans au sud.

Les rues étroites, tortueuses, boueuses, envahies de poules et de porcs ne seront pavées qu'après 1422. Elles abritent les échoppes des artisans et commerçants.

La halle, au pied du château, accueille dans sa cour intérieure et sous les arcades, le marché aux grains. À l'étage, siège le tribunal de baillage.

Belfort (milieu XIV^e - début XVII^e siècle) d'après Atlas Papuchon, B.S.B.E. 1889

Avec les puits, les fontaines sont les seuls points d'eau disponibles pour les hommes et le bétail. Elles sont dispersées dans la ville, au centre des places les plus fréquentées des différents quartiers : la place de la vieille fontaine, celle de la grande fontaine, celle de la petite fontaine.

Depuis la charte de 1307, les bourgeois doivent s'occuper de l'entretien des remparts. Cette charge absorbe en moyenne 1/4 des finances de la ville mais beaucoup plus en période de troubles. Les fossés, éléments essentiels de la fortification, doivent être régulièrement entretenus. À chaque porte, des bouches à feu défendent la ville depuis 1438 mais l'armement prédominant demeure l'arbalète. Le service est assuré par quelques gardes permanents et par le guet effectué par la milice bourgeoise constituée en un corps d'arbalétriers puis d'arquebusiers à partir du XVI^e siècle.

En marche vers la liberté

Au XII^e siècle, les bourgeois des villes, dans un souci d'émancipation, tentent d'échapper à l'emprise seigneuriale en obtenant des libertés nouvelles : c'est le début du pouvoir communal.

L'antagonisme avec le seigneur conduit souvent à des affrontements mais les intérêts réciproques amènent tôt ou tard les deux parties à s'entendre. Cet accord novateur, à caractère très officiel se formule par le biais de la rédaction d'une charte de franchises.

La charte de Belfort date de 1307. Elle se situe dans un large mouvement d'octroi. Celle de Montbéliard fut accordée en 1283 ; celle d'Héricourt en 1374.

S'il fait d'importantes concessions, le seigneur de Belfort ne perd pas toute son autorité et ses privilèges. Les bourgeois quant à eux, doivent monnayer cette part d'autonomie. Le prix de la liberté étant très élevé, ils durent payer en plusieurs fois. Une quittance délivrée par Renaud de Bourgogne l'atteste.

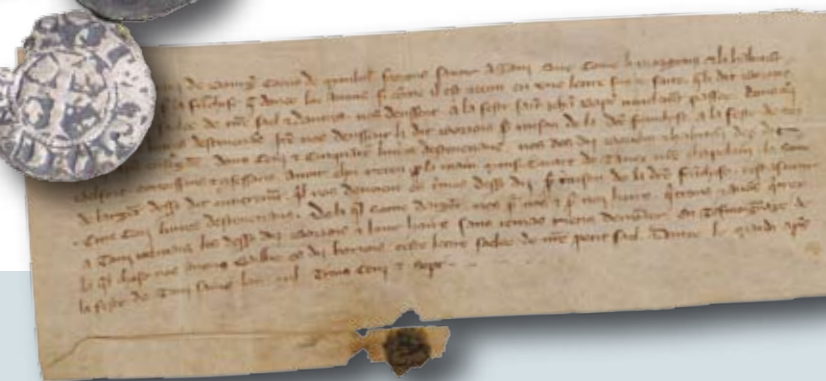
La charte de franchises de Belfort, écrite sur parchemin, était validée par quatre sceaux servant à authentifier l'acte écrit : celui de Renaud, de son épouse Guillemette de Montbéliard, de son frère Hugues de Bourgogne et de l'Officialité de Besançon (l'autorité ecclésiastique).



La halle aux grains, le jour des marchés.



Quittance délivrée par Renaud de Bourgogne aux bourgeois de Belfort constatant le paiement du solde de la somme demandée pour l'octroi de la charte. Toussain, 1307 (collection A.M. de Belfort).



Composé de trente sept articles, ce document constitutionnel est très précis dans son contenu. Il marque la naissance officielle du pouvoir communal belfortain bientôt matérialisé par l'apparition d'un sceau aux armes de la ville. La charte accorde des droits aux habitants mais ne se réduit pas à cela : elle évoque des libertés et obligations économiques, judiciaires et militaires.

Le Conseil des neuf, renouvelé tous les ans à la saint Jean, a en charge l'entretien des équipements communaux (remparts, portes, halles, maison commune, fontaines...).

Il doit assurer la défense de la ville, sa sécurité civile et son approvisionnement. À la fin de son mandat, le Maître Bourgeois rend compte de sa gestion devant la communauté réunie « aux Tillots », au sud de la ville.

En dépit des précautions prises pour sa conservation au cours des siècles, l'original de ce document a disparu à la veille de la Révolution française.



Sceau en cire aux armes de Belfort.



Octroi de la charte par Renaud de Bourgogne, tableau d'Albert Maignan (salle d'honneur de l'hôtel de ville de Belfort), 1896 ?